



MINISTÈRE DES ZONES
ECONOMIQUES SPÉCIALES ET
DE LA DIVERSIFICATION ECONOMIQUE



L'INDUSTRIE CONGOLAISE PREND UN NOUVEAU CAP

EXONÉRATIONS FISCALES

IS : 10 ANS
TVA IMPORT : 0%

ÉCOSYSTÈME LOCAL

CONTENU LOCAL : 100%



DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET CROISSANCE RESPONSABLE



LE CORRIDOR RN4
l'axe stratégique au
service de la ZES de
Pointe-Noire.

ZES OYO-OLLOMBO
Aforest Congo y
déploiera son pôle
industriel.

ZES D'IGNIÉ
Déploiement du
réseau électrique du
Parc industriel de
Maloukou





Eco Zamba

Nous entretenons et développons nos forêts,
pour le bien-être de tous.

Porter l'énergie de l'avenir



La Société Nationale des Pétroles du Congo (SNPC) est un acteur majeur et incontournable du secteur pétrolier congolais . Elle est un établissement public à caractère industriel et commercial doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière. Son capital est de 81.334.654.844 F CFA.

Dans le cadre des politiques de Responsabilité Sociétale d'Entreprise, la SNPC a, entre autres pour missions de veiller à la protection de l'environnement. A cet effet, la SNPC s'engage à mener des actions qui contribuent à la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

C'est dans cette optique que le projet Eco Zamba a été initié. Il consiste à contribuer à l'afforestation de 50 000 hectares de zones de savanes et ainsi, de participer pleinement à la protection de l'environnement.

SCAN ME





Une confiance renouvelée au service de l'émergence du Congo

À Son Excellence Monsieur **Denis SASSOU N'GUESSO**,

Président de la République, Chef de l'État.

Votre Excellence,

À l'occasion de votre brillante réélection à la magistrature suprême, permettez-nous de vous adresser nos respectueuses et chaleureuses félicitations.

Ce nouveau mandat incarne avec force la confiance renouvelée du peuple congolais en votre leadership visionnaire, votre engagement indéfectible pour le développement et la stabilité de notre pays.

Le scrutin des 12 et 15 mars 2026, déroulé dans un climat exemplaire de paix, de sérénité et de transparence, atteste de la maturité démocratique de la République du Congo.

Sous votre impulsion décisive, des réformes structurantes – notamment le développement des Zones Économiques Spéciales – s'affirment aujourd'hui comme des leviers majeurs de transformation et de diversification économique.

Convaincus que ce mandat portera progrès et innovations décisives, nous formons le vœu qu'il consolide les acquis et ouvre des horizons nouveaux pour un Congo résolument émergent et prospère.

Jean-Marc THYSTERE TCHICAYA
Ministre des Zones Économiques Spéciales
et de la Diversification Économique



14



19



25



21



31

07 EDITORIAL

Le Ministre présente les orientations stratégiques visant à accélérer la diversification de notre économie, tout en plaçant la durabilité et l'inclusion au cœur des priorités nationales.

09 MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA DIVERSIFICATION ÉCONOMIQUE

La vision stratégique et les grandes orientations pour accélérer la diversification économique à travers le développement industriel.

11 CARTOGRAPHIE DES ZES

Panorama exhaustif des Zones Économiques Spéciales à l'échelle du territoire national, offrant un éclairage stratégique sur leur implantation et leur dynamique de développement.

12 RÉGIMES DES ZES

Décryptage du cadre incitatif : l'essentiel sur les mesures fiscales, les facilités douanières et le régime de change pour favoriser l'investissement.

14 DOSSIER SPÉCIAL ZES

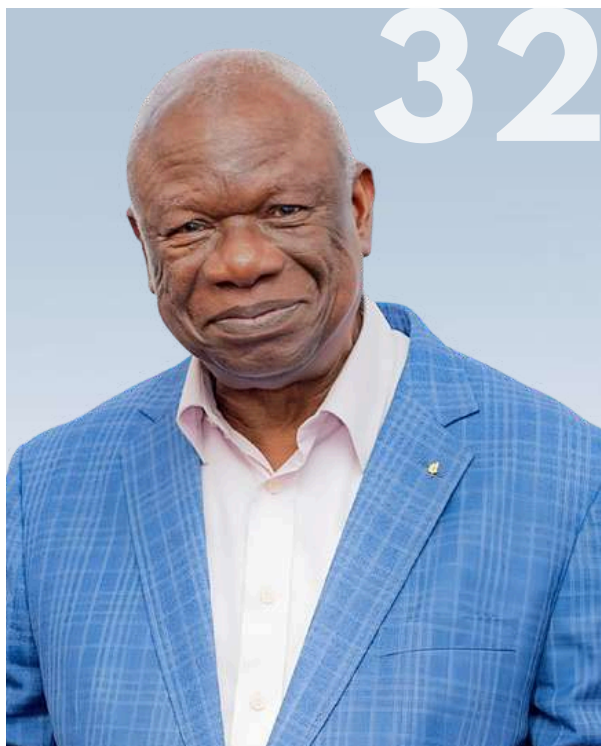
Actualités, progrès techniques et calendrier des grands rendez-vous. Tout ce qu'il faut savoir sur l'évolution des Zones Économiques Spéciales.

47 ENGAGEMENT CITOYEN

Les actions de solidarité et les projets à impact social portés par le tissu associatif et les forces vives du développement local.

51 REMERCIEMENT

Hommage et gratitude à l'ensemble de nos Partenaires et Contributeurs.





**MINISTÈRE DES ZONES
ÉCONOMIQUES SPÉCIALES ET
DE LA DIVERSIFICATION ÉCONOMIQUE**



MAGAZINE DES ZONES ÉCONOMIQUES SPÉCIALES

Cap sur une diversification économique durable et inclusive

La République du Congo s'inscrit résolument dans une trajectoire de transformation économique visant à bâtir un modèle plus diversifié, plus résilient et tourné vers les opportunités de demain. Portée au plus haut niveau de l'État par Son Excellence Monsieur **Denis SASSOU N'GUESSO**, Président de la République, Chef de l'État, cette ambition fait de la diversification économique un axe structurant de la stratégie nationale de développement.

Au cœur de cette dynamique, les Zones Économiques Spéciales (ZES) s'affirment comme des plateformes d'accélération industrielle, d'attraction des investissements de création de valeur.

La ZES de Pointe-Noire en constitue une matérialisation concrète, à travers une approche axée sur le contenu local, des partenariats équilibrés et l'intégration progressive des entreprises congolaises dans les chaînes de valeur régionales et mondiales.

La nouvelle loi sur les ZES vient consolider cette ambition en offrant un cadre juridique modernisé, compétitif et aligné sur les meilleures pratiques internationales.

À l'horizon 2030, le cap est clair : positionner les ZES comme des catalyseurs d'un nouveau modèle économique, fondé sur la transformation locale, l'innovation et la valorisation du capital humain, afin d'inscrire durablement la République du Congo parmi les économies émergentes.



“

La vision n'est pas un rêve, mais une conquête du réel. Et c'est dans la constance de l'effort et l'innovation que se construit la prospérité durable.

”

Jean-Marc THYSTERE TCHICAYA

Ministre des Zones Économiques Spéciales
et de la Diversification Économique

Depuis 15 ans, UBA Congo évolue avec vous.

Un réseau qui se développe, des solutions digitales qui s'améliorent continuellement et une ambition constante : offrir une expérience bancaire toujours plus simple, fluide et performante.

Nous accompagnons nos clients à chaque étape grâce à une gamme complète de produits :

Pour les Particuliers

- ✓ Comptes Chèque & Epargne
- ✓ Domiciliation de salaire
- ✓ Moyens de paiement digitaux
- ✓ Applications bancaires de gestion à distance
- ✓ Crédits

Pour les Entreprises :

- ✓ Comptes Entreprises
- ✓ Crédits d'exploitation et d'investissement
- ✓ DAT (Dépôts à Terme)
- ✓ TPE (Terminaux de Paiement Électronique)
- ✓ Solutions de gestion et d'encaissement
- ✓ Virements internationaux

Chaque innovation, chaque service, chaque engagement est pensé pour construire une relation durable et soutenir vos projets.

UBA Congo – 15 ans ensemble...et ce n'est que le début.

Notre réseau d'agences

Brazzaville

City Center – 37 Avenue, William Guynet
Poto-Poto – Galerie Omega, Avenue de la Paix
Baongo – 98 Avenue de L'UA, Centre Sportif
Moungali – 71, rue Mbokos, Avenue de la Paix
Maya-Maya – 2 Avenue Batignolles, virage Maya-Maya
Plateau-Ville – 2 rue, Albert Dolisie, non loin de l'ex Trésor
Moukondo – Rond Point Mazala

Pointe-Noire

CDG – Avenue Charles de Gaulle en face de Atlantic Palace
Terascom – Avenue Jacques Opanghault en face du lycée Poaty Bernard
Grand Marché – 41, Boulevard 15 Août 1963
Tie-Tie – 330, Avenue de l'indépendance, arrêt socaf



Monsieur Servais PACKA

**Directeur Général
de la Diversification Économique**

La République du Congo entre aujourd'hui dans une ère décisive de son développement, une ère où la diversification économique n'est plus une ambition, mais une réalité en marche. Fort de ses immenses ressources naturelles et humaines, notre pays s'engage résolument dans la transformation locale, la modernisation de son agriculture, le développement industriel et la promotion des énergies durables. À travers des initiatives majeures, notamment les zones économiques spéciales, nous posons les bases d'une économie plus résiliente, créatrice d'emplois et tournée vers l'avenir.



PRESENTATION DU CABINET

BWAKA CONSULTING CORPORATION est un cabinet qui redéfinit les standards de l'accompagnement stratégique en République du Congo. Spécialisé en **droit des affaires et fiscalité des entreprises**, notre cabinet s'impose aujourd'hui comme une référence dans ce domaine. Notre expertise s'étend sur mouts secteurs d'activités, allant de l'industrie au BTP en passant par les banques et les télécoms...

Nos conseils et notre assistance ont permis à nos clients de mieux structurer diverses opérations, et même dans plusieurs cas d'optimiser leur situation juridique et fiscale, et obtenir des abandons de redressements fiscaux. Notre cabinet est aussi devenu un intermédiaire d'affaire essentiel pour l'ensemble de nos clients, en fonction de leurs secteurs d'activités et de leurs besoins.

NOS VALEURS : BIEN PLUS QU'UN CONSEIL, UN ENGAGEMENT

➤ Nous croyons qu'une relation de conseil réussie repose sur une **confidentialité absolue**, faisant de nous le confident privilégié de nos clients. Cette proximité nous permet de comprendre vos défis au plus près, tout en maintenant une rigueur et un professionnalisme sans faille.

➤ Pour nous, être votre conseil, c'est ne connaître et ne défendre qu'un seul intérêt : le vôtre. Notre mission va au-delà de l'assistance et de la représentation ; elle réside dans **l'anticipation** constante des risques et des opportunités.

➤ Nous refusons de réduire notre expertise à un simple taux horaire. Nous assumons une pleine **responsabilité** sur chaque dossier et nous nous engageons à créer de la valeur concrète, notamment en favorisant des **synergies d'affaires** au sein de notre réseau.

NOS SERVICES CORPORATE ET FINANCE



Pôle CORPORATE

- Droit des sociétés OHADA
- Droit commercial OHADA
- Droit du travail
- Droit social
- Fiscalité
- Conventions d'établissement



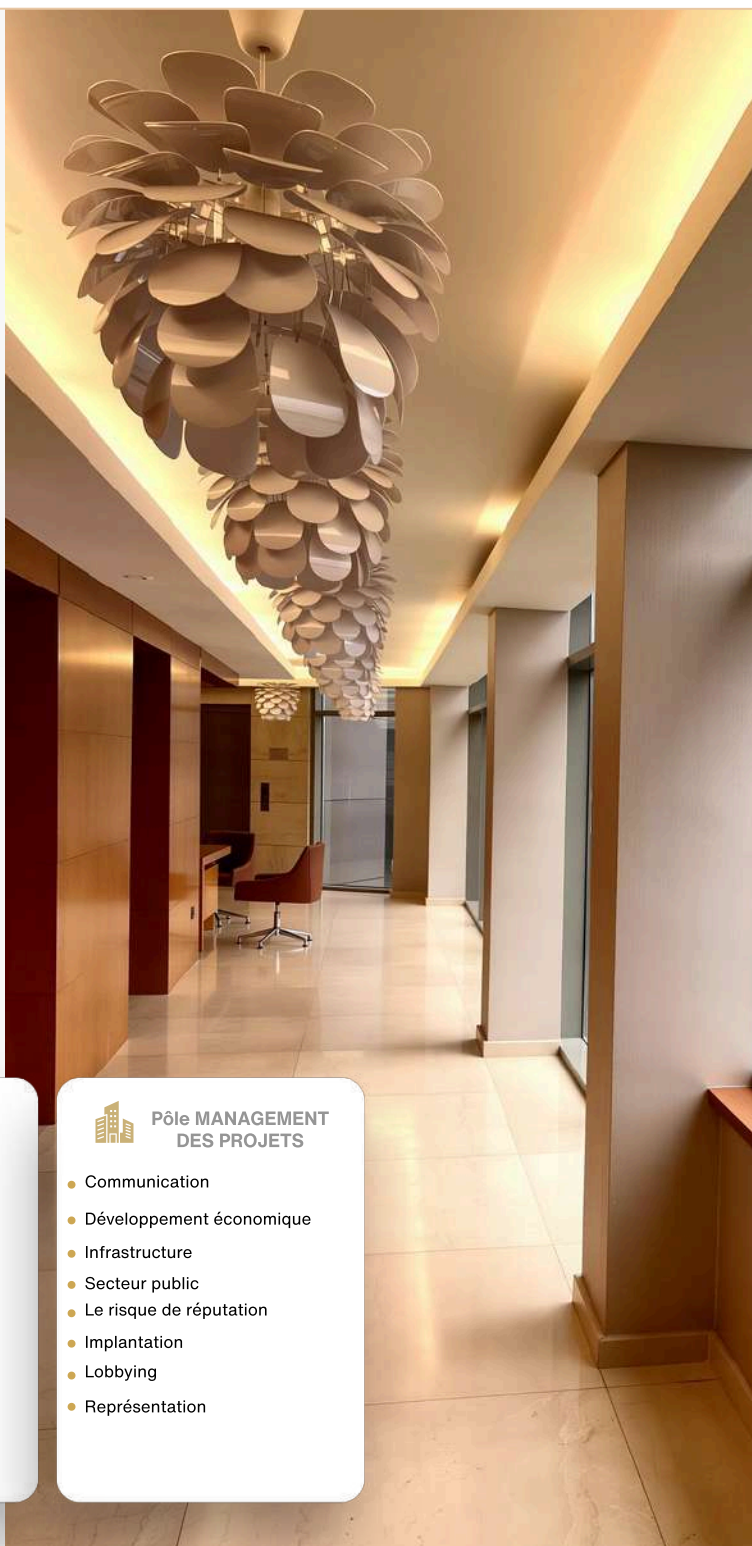
Pôle FINANCE

- Conseils financiers
- Levée de fonds
- Introduction et Installation financière
- Achats d'actifs Immobilier
- Restructuration d'entreprises
- Achat d'entreprises

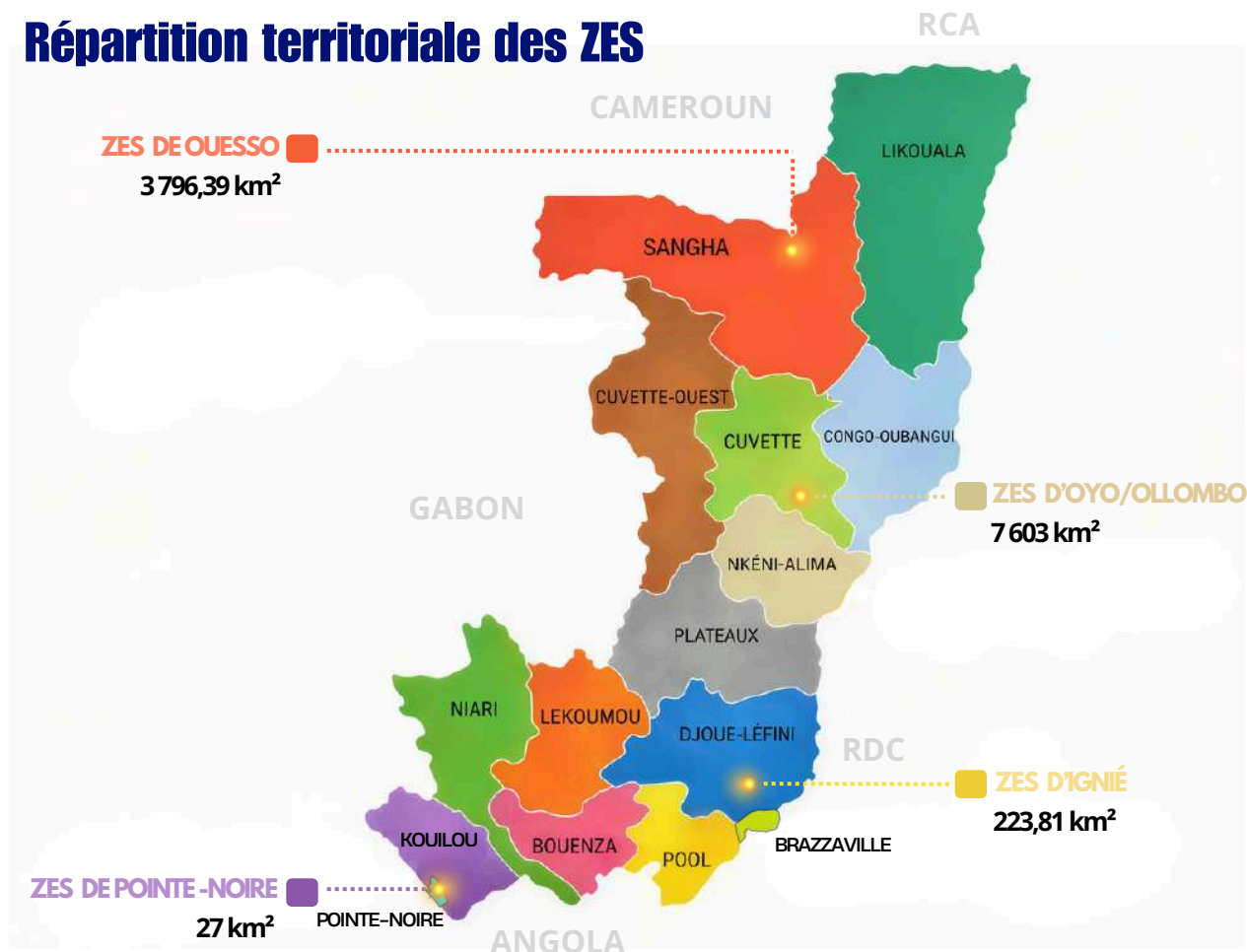


Pôle MANAGEMENT DES PROJETS

- Communication
- Développement économique
- Infrastructure
- Secteur public
- Le risque de réputation
- Implantation
- Lobbying
- Représentation



Répartition territoriale des ZES



ZES de Ouessou

Superficie :

3 796,39 km²



Filières clés : Transformation du bois et agro-industrie.

Frontière Nord : Forêt équatoriale, proche du Cameroun et de la RCA, au bord de la Sangha.

ZES d'Oyo-Ollombo

Superficie :

7 603 km²



Filières clés : Agro-industrie, sylviculture.

Cœur du pays : La plus vaste, située sur la rivière Alima avec un relief favorable.

ZES d'Ignié

Superficie :

223,81 km²



Filières clés : Agro-industrie, énergies renouvelables, construction.

Hub urbain : Proche du fleuve Congo et du duo Brazzaville-Kinshasa.

ZES de Pointe-Noire

Superficie :

27 km²



Filières clés : Pétrole, métallurgie, transformation du bois, plasturgie.

Porte Maritime : Ouverture sur l'Atlantique facilitant l'import/export.

Un environnement compétitif pour investir

Les avantages clés des ZES

Loi n° 17-2025 du 21 juillet 2025 portant création
des zones économiques spéciales et déterminant
leur régime et leur organisation

Avantages fisco-douaniers et régime de change

0%

Régime fiscal et douanier
d'exception

Exonérations

Impôt sur les Sociétés (IS) pendant
10 ans (extensible à 15 ans en cas
de réinvestissement)

TVA et droits de douane sur les
importations des équipements et
matières premières

Régime de change

Rapatriement des capitaux
Possibilité d'ouvrir des comptes en
devises pour les exportateurs.



Ecosystème intégré



Autonomie
Énergétique



Matières Premières et
Tremplin Logistique



Guichet Unique



Banques et Hub de
Vie Intégré





RANSSON



L

V1
EP
4
4
22
28
30
34
38
42



La Zone Économique Spéciale de Pointe-Noire

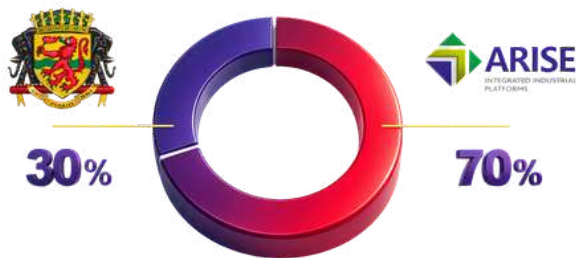
L'avenir a trouvé son chemin.

Le portail de la Zone Économique Spéciale de Pointe-Noire ne se contente pas d'ouvrir un passage ; il impose une vision.

Architecture de rupture et symbole de l'ambition congolaise, cette structure marque sans aucun doute le point de confluence entre la rigueur industrielle et l'ouverture sur les marchés mondiaux. Elle est la signature visuelle d'un pôle stratégique où se dessine en silence, mais avec force et certitude, la souveraineté économique de la République du Congo. Elle reflète le travail et l'ambition qui portent le pays vers l'avenir.



Au cœur de cette transformation, se trouve la société Plateformes Industrielles du Congo (PIC). Fruit d'un partenariat public-privé, cette entité assure l'aménagement, le développement et la gestion quotidienne de la zone. En offrant des infrastructures de pointe et un guichet unique aux investisseurs, PIC s'imposera sans doute comme le catalyseur indispensable de la compétitivité de la ville de Pointe-Noire sur l'échiquier international, tout en garantissant de manière stratégique et significative une industrialisation durable.



PIC : Un partenariat pour développer l'économie congolaise

La société Plateformes Industrielles du Congo (PIC) incarne un partenariat stratégique entre l'État congolais et le groupe ARISE IIP pour développer et transformer l'économie nationale. Ce projet associe l'État, détenteur de 30 % des parts, à l'expertise technique et financière du partenaire privé qui en contrôle 70 %. Ensemble, ils bâtiront des infrastructures modernes pour transformer nos ressources sur place et créeront ainsi des milliers d'emplois durables pour les citoyens, dans une dynamique de croissance inclusive. Un projet conçu pour impulser de manière durable et substantielle le développement du pays.





Elle agit pour l'environnement



Opérateurs installés dans la ZES de Pointe-Noire



FHC MEDICA



Activités	Superficie (Ha)
Pharmaceutique	1 hectare

STB CONGO

Superficie (Ha)	Activités
1 hectare	Industrie du bois

EVERGREEN CONGO

Activités	Superficie (Ha)
Construction	0,30 hectare

CAD CONGO

Superficie (Ha)	Activités
5,65 hectares	Agro-transformation

AVM COPPER CONGO

Activités	Superficie (Ha)
Métallurgie	5 hectares

SEDL


Superficie (Ha)	Activités
10 hectares	Agro-transformation

SEQUOIA (SPRC)



Activités	Superficie (Ha)
Placage	0,5 hectare

ATMS



Superficie (Ha)	Activités
10 hectares	Textile

X-OIL



Activités	Superficie (Ha)
Pétrolier	0,56 hectare

PT DELTA DUNIATEKSTIL



Superficie (Ha)	Activités
85 hectares	Textile

CANYON METALLOY



Activités	Superficie (Ha)
Métallurgie	25 hectares

FREYA WOOD

Superficie (Ha)	Activités
10 hectares	Contre-plaqué

CONGO CERAMICS



Activités	Superficie (Ha)
Céramique	12,25 hectares

AFRICA ALLOY

Superficie (Ha)	Activités
1 hectare	Métallurgie

ALIMA CURE - DENTS

Activités	Superficie (Ha)
Fabrication cure-dents	0,05 hectare

RAMANA & CO

Superficie (Ha)	Activités
0,2 hectare	Bois-papier

2023



Vue aérienne de l'entrée principale de la Zone Économique Spéciale de Pointe-Noire.

2026



2022



Point d'interconnexion stratégique
des axes routiers de la Zone
Économique Spéciale de Pointe-
Noire.

2026



2025



2026



Complexe de production : Les nouvelles infrastructures de **FREYA WOOD** au cœur de la ZES de Pointe-Noire.



Bâtiments Industriels Standardisés : Infrastructures d'accueil de la société **SEQUIOA PLANTATION** au sein de la ZES de Pointe-Noire.

ZES DE POINTE-NOIRE HORIZON 2028





OCCUPATION FONCIÈRE DE LA ZES DE POINTE-NOIRE

PROJET GLOBAL



2 700 ha
EMPRISE TOTALE (ZES)

PHASE ACTIVÉE



622,60 ha
PLATEFORME INDUSTRIELLE (PICP)

Avancement Surface 23%

RÉPARTITION INTERNE PHASE 1 (PICP)

SECTEUR OPÉRATIONNEL	SUPERFICIE (ha)	PART (%)
Zone Industrielle	497,91	80%
Zone logistique portuaire	124,69	20%
TOTAL PHASE 1	622,60	100%

Le total de 622,60 ha inclut la zone portuaire supplémentaire pour une synergie optimale.

Sequoia Plantation : Performance industrielle et engagement pour l'emploi local

Une contribution stratégique au développement industriel

Implantée dans la Zone Économique Spéciale de Pointe-Noire, Sequoia Plantation est spécialisée dans la fabrication de feuilles de placage de bois. L'entreprise s'appuie sur des équipements performants, un savoir-faire technique maîtrisé et des standards de qualité élevés pour garantir une production compétitive et durable.

Fortement engagée dans le développement local, Sequoia Plantation joue un rôle majeur dans la création d'emplois à Pointe-Noire, en mettant un point d'honneur à recruter et former les talents issus du bassin local. Cette démarche dépasse le simple aspect professionnel: elle s'inscrit dans une vision de

responsabilité sociale et environnementale, où chaque décision contribue à la valorisation des ressources locales et au bien-être des communautés.

Sequoia Plantation favorise des pratiques durables, respectueuses de l'environnement, tout en stimulant l'économie locale et en renforçant l'expertise des travailleurs congolais. Elle participe activement à la construction d'un avenir à la fois prospère et durable pour le département de Pointe-Noire.





Les grumes sont rigoureusement sélectionnées, écorcées et calibrées pour répondre aux exigences de précision du déroulage industriel.

Elles passent ensuite par l'étuvage, qui consiste à chauffer les grumes dans des cuves d'eau chaude ou des tunnels à vapeur afin d'en assouplir les fibres pour faciliter le déroulage.



Après l'étuvage, l'opérateur contrôle l'arrivée des troncs sur le tapis à chaînes pour les aligner parfaitement. C'est ici que débute la phase de déroulage, où chaque billon sera transformé en une fine feuille de bois continue.



Après le passage au tour, le bois massif sort sous forme de fines feuilles continues. Les opérateurs réceptionnent ici le placage frais pour vérifier son épaisseur et sa qualité visuelle, avant de l'envoyer vers les séchoirs industriels.



Les feuilles de placage passent ensuite dans ce séchoir industriel pour stabiliser leur taux d'humidité.



Une fois sèches, les feuilles de placage sont empilées par catégories de qualité et d'épaisseur.



Un agent de Sequoia Plantation supervise les produits finis, garantissant la conformité des lots avant leur départ.



FREYA WOOD

L'EXCELLENCE DU CONTREPLAQUÉ

"MADE IN CONGO"

“

Nous assisterons d'ici peu au déploiement d'une unité de transformation de nouvelle génération dédiée au contreplaqué — au cœur de la ZES de Pointe-Noire.

”

Dès le franchissement du portail de la ZES, l'imposante structure de **Freya Wood** s'impose sur la gauche, marquant l'entrée principale de la zone par une présence industrielle forte. Cette localisation stratégique offrira ici une

visibilité de premier plan et une fluidité logistique immédiate. Fort de son expertise, le groupe déploiera des technologies de pointe pour transformer le bois local en produits de haute qualité, répondant aux standards internationaux et renforçant la compétitivité du secteur.

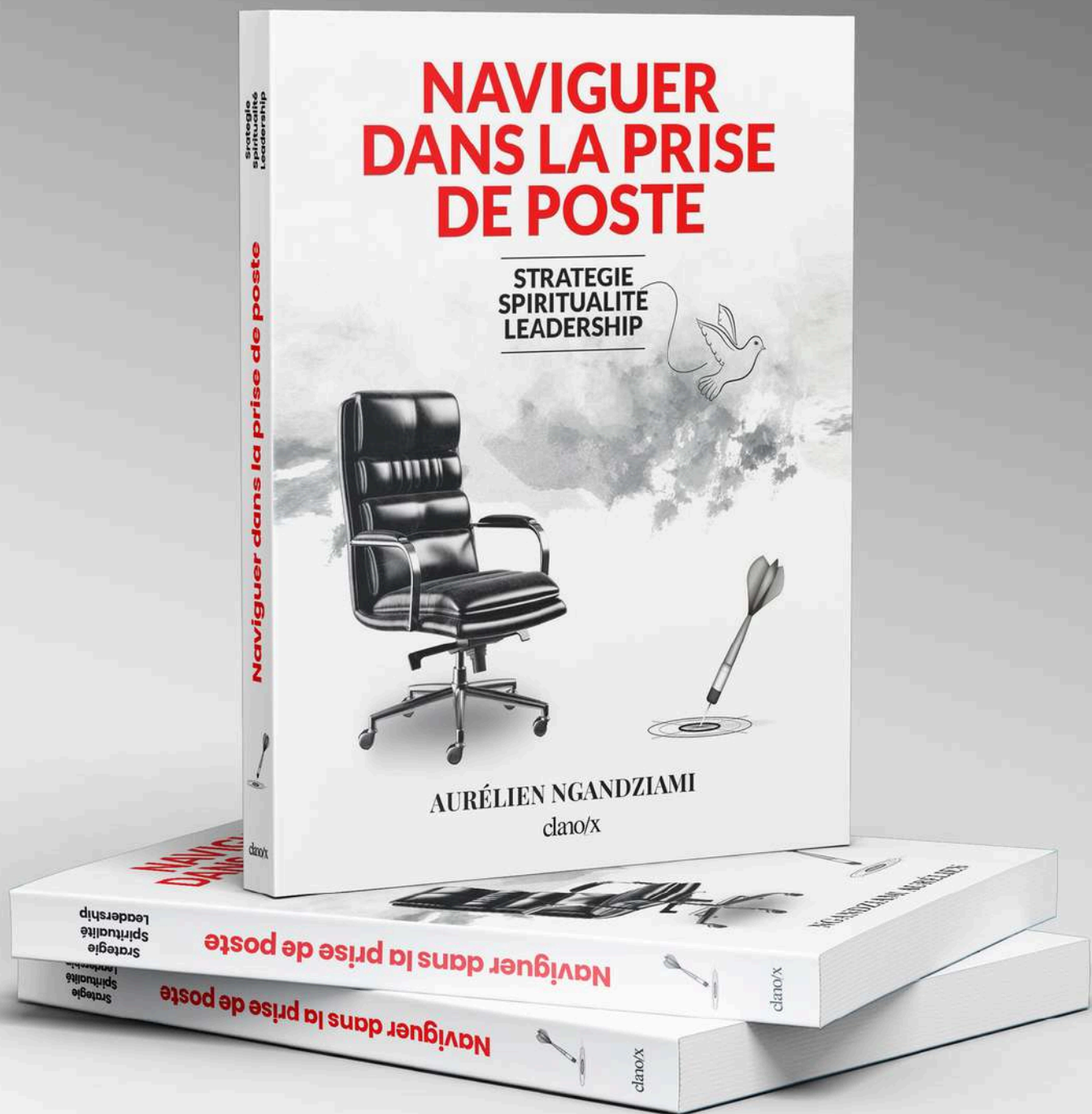
Ce projet agira comme un moteur social et économique durable : il permettra d'impulser considérablement la création de nombreux emplois qualifiés et favorisera un transfert de compétences **inédit** pour la jeunesse locale.



de
+200
employés
congolais

FREYA WOOD
Déploiement de l'outil industriel





Ce livre s'adresse aux jeunes professionnels accédant à leurs premières responsabilités, aux cadres et dirigeants en transition stratégique, aux entrepreneurs appelés à structurer une organisation autour d'une vision claire et aux leaders expérimentés désireux de renforcer la cohérence et la profondeur de leur influence.

www.clanoix.com

Bertrand KONGA BOKASSA

Directeur Général des Zones Économiques Spéciales

En visite technique dans la Zone Économique Spéciale de Pointe-Noire :
suivi de l'état d'avancement des travaux d'aménagement
du complexe de production de
FREYA WOOD





Maquette de projet de la
Zone Économique Spéciale de
Pointe-Noire

VISITE OFFICIELLE DU MINISTRE

Suivi technique et lancement officiel des travaux du tronçon RN4

Les Plateformes Industrielles du Congo Pointe-Noire (PICP) ont chaleureusement accueilli Monsieur **Jean-Marc THYSTERE TCHICAYA**, ministre des Zones Économiques Spéciales et de la Diversification Économique pour une réunion technique dédiée à l'avancement des chantiers au sein de la zone économique spéciale. La réunion technique organisée par PICP a été ici l'occasion de faire un point précis sur l'avancement du projet et de confirmer les prochaines étapes stratégiques.

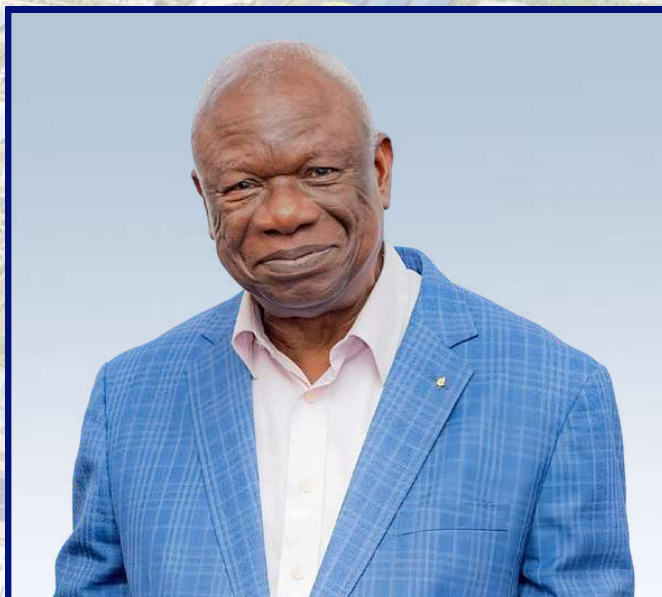
Cette étape de suivi est essentielle pour garantir la réussite et la cohérence des différentes initiatives menées dans la zone. Par ailleurs, la visite a également été marquée par le lancement officiel des travaux du tronçon routier de **2,1km** reliant la RN4 à la ZES.

Cette infrastructure stratégique vise à faciliter la circulation et améliorer la fluidité des déplacements vers la zone, tout en renforçant son attractivité pour les investisseurs nationaux et internationaux. Cette artère insufflé une nouvelle dynamique à la mobilité des flux, transformant les contraintes logistiques d'hier en un avantage compétitif majeur.



“
Cette zone économique spéciale rejoindra la RN4 afin que les intrants puissent arriver et que toute la production puisse partir d'ici vers le Port Autonome de Pointe-Noire.
”



**Louis BAKABADIO**Conseiller Spécial
du Président de la République

Bilan et perspectives de la ZES de Pointe-Noire

1 Vision

Question : Depuis la création de la ZES de Pointe-Noire, quelle vision guide l'action de Plateformes Industrielles du Congo pour l'industrialisation du Congo ?

Les zones économiques spéciales, inspirées des travaux de **W. Arthur Lewis** sur la diversification productive, visent à «sortir de la galère avec ce que l'on a». Après Porto-Rico (1951), Shannon (1959) et Taiwan (1965), Shenzhen (1979) est passée d'un village de pêcheurs à une cité industrielle en une génération.

Pointe-Noire concrétise la vision du Président: industrialiser le pays en attirant les investissements, créer des emplois et assurer le transfert de technologies.

2 Bilan global

Question : Quel est le bilan actuel du développement de la ZES ?

La ZES de Pointe-Noire, encore jeune, connaît une montée en puissance progressive. Les investissements ont déjà transformé le Kouilou avec des infrastructures modernes achevées, l'installation effective d'entreprises et le démarrage concret des activités industrielles, notamment dans le bois, avec les premières exportations réalisées.

3 Impact économique

Question : Comment la ZES participe-t-elle à la diversification économique et à la transformation locale des ressources ?

La ZES contribue à la diversification en structurant des filières complètes de transformation locale. Elle favorise une chaîne de valeur intégrée, comme dans le bois ou le phosphate, permettant de produire localement (contreplaqué, engrais) et de réduire la dépendance aux importations tout en optimisant les ressources nationales.

4 Défis

Question : Quels ont été les principaux défis rencontrés dans le développement de la ZES et comment ont-ils été surmontés ?

Les débuts ont été marqués par la méfiance, la lourdeur administrative et les problèmes d'expropriation. S'y ajoutent des contraintes logistiques (routes), énergétiques et d'approvisionnement. Malgré cela, des solutions progressives sont mises en œuvre par l'État pour lever ces obstacles.

5 Perspectives

Question : Quelles sont les prochaines étapes du développement de la ZES et les priorités de Plateformes Industrielles du Congo pour les années à venir ?

Les priorités portent sur l'attractivité renforcée (réforme légale), la sécurisation énergétique (accords et projets d'infrastructures), l'approvisionnement en gaz et matières premières, et l'amélioration logistique (jetée portuaire). L'objectif est aussi de consolider et diversifier les investissements industriels déjà engagés.

6 Message national

Question : Quel regard portez-vous sur le chemin parcouru et quelle ambition portez-vous pour faire de la ZES de Pointe-Noire un moteur de l'industrialisation du Congo ?

La ZES incarne une volonté stratégique d'industrialisation sans fatalisme, voulue par le Président de la République. Elle constitue un levier clé pour transformer localement les ressources, créer des emplois et générer des effets économiques durables, avec un impact social positif à travers une meilleure redistribution des richesses.

ZES d'Oyo-Ollombo : AFOREST Congo, un partenaire clé



Signature d'un accord majeur : AFOREST Congo et l'APPD-ZES

La signature d'un protocole d'accord historique intervenue le samedi 20 décembre 2025 à Brazzaville, a visiblement marqué une étape très significative et décisive pour le développement industriel du pays. Cet acte solennel, paraphé en présence de membres du gouvernement et de partenaires publics et privés, a été porté par Monsieur **Dieudonné Roch MASSOYI-ETEKA**, Directeur Général de l'APPD-ZES, et Monsieur **Karl KIRCHMAYER**, Président Directeur Général d'AFOREST Congo. Cette convention officialise pleinement l'opérationnalisation

stratégique de la Zone Économique Spéciale d'Oyo-Ollombo, située dans le département de la Cuvette.

“

« Ce projet, dont le coût d'investissement est estimé à 20 milliards de francs FCEA pour la composante agro-forestière et 100 milliards de francs FCEA pour le pôle industriel, générera à terme 1800 emplois directs et environ 4500 emplois indirects, contribuant ainsi à la dynamisation du tissu économique local et national. »

”

Jean-Marc THYSTERE TCHICAYA
Ministre des Zones Économiques Spéciales
et de la Diversification Économique

Le MZESDE a tenu cette cérémonie en présence du Ministre d'État, Pierre MABIALA, garant de la sécurité foncière et domaniale, ainsi que de plusieurs membres du gouvernement.



“

Nous avons le privilège de voir l'installation de la société AFOREST Congo dans la ZES d'Oyo-Ollombo et sur deux champs d'activités, l'agroforesterie sur 102.560 hectares et le parc industriel à l'intérieur de 3951 hectares dans la périphérie de Gamboma-centre. Le Parc Agropole s'étendra sur environ 300 hectares pour sa filière bois et implantera diverses activités industrielles et de services destinés à recevoir d'autres investisseurs et ce, dans le cadre de son statut de développeur.

”

Dieudonné Roch MASSOYI-ETEKA

Directeur Général
de l'Agence de Planification, de Promotion et de
Développement des Zones Économiques Spéciales





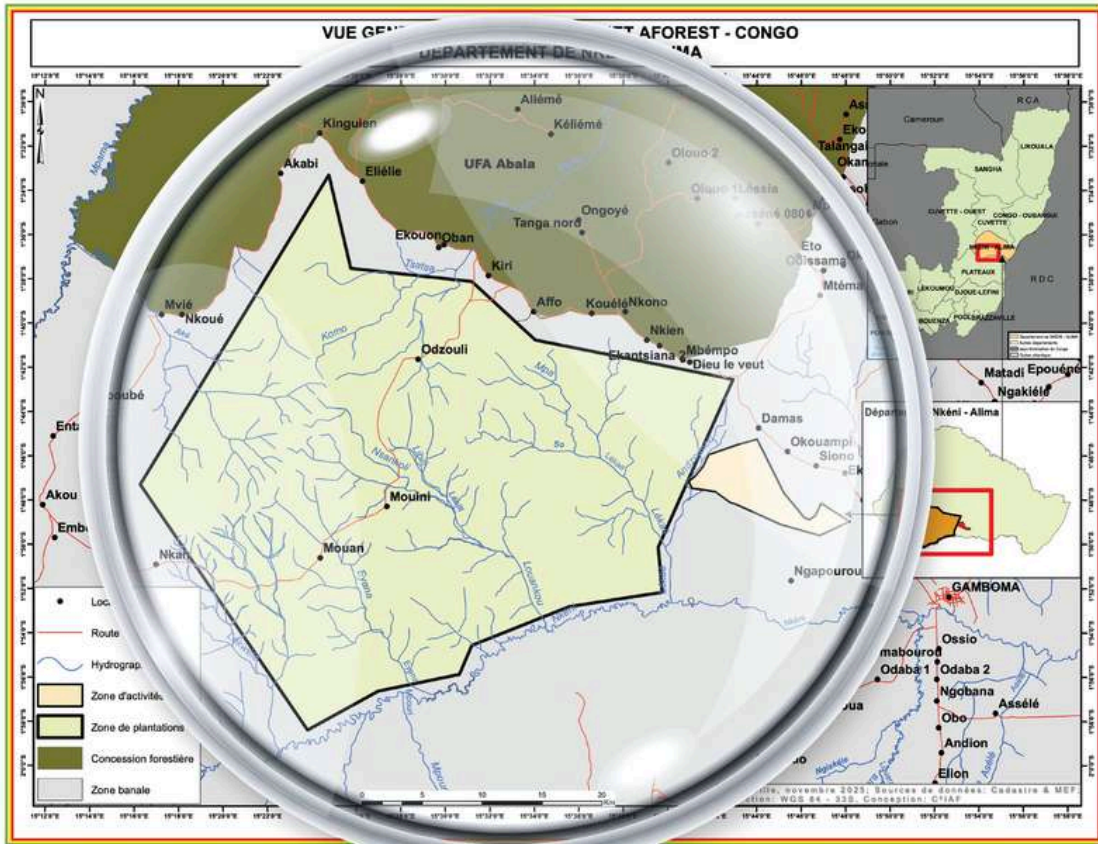
M. Karl KIRCHMAYER,
Président-Directeur Général d'AFORST
Congo détaillant les enjeux écologiques du
projet lors de son intervention

“
Notre mission ne consiste pas
simplement à utiliser les terres
mais restaurer des
paysages, créer de la
valeur locale, et bâtir
des systèmes résilients
face au climat,
capables de perdurer
sur plusieurs
générations.”



Monsieur le Ministre **Jean-Marc THYSTERE TCHICAYA** pose aux
côtés des membres du Gouvernement, du top management
d'AFORST Congo et des experts du cabinet, illustrant l'unité des
forces vives mobilisées pour ce dossier.

PROJET AFOREST CONGO
Département Nkeni - Alima
Gamboma / Abala



Le plus grand projet d’Afforestation et de reboisement jamais porté par le Ministère de l’économie forestière et le Ministère des Zones Economiques Spéciales



- * **102.500 ha d’afforestation**
- * **dont 10.000 ha pour l’agriculture**
- * **4.000 ha de parc d’activités pour le développement d’industrie sur la chaîne de valeur**

PRODUCTION ET INVESTISSEMENT



- * **7.500.000 m3 de bois**
- * **40.000 tonnes de maïs**
- * **Investissement initial : Plus de 27milliards de FCFA**

ZES d'Ignyé : Visite technique au Parc Industriel de Maloukou



Visite officielle des membres
du Gouvernement au Parc
Industriel de Maloukou,
le 03 Avril 2026

Le Parc Industriel de Maloukou franchit une étape clé

Les travaux d'aménagement du Parc Industriel de Maloukou connaissent une évolution particulièrement encourageante. Soulignons que le ministre d'État, ministre de l'Aménagement du territoire et des Grands travaux, Monsieur **Jean-Jacques BOUYA**, accompagné de Monsieur **Jean-Marc THYSTERE TCHICAYA**, ministre des Zones économiques spéciales et de la Diversification économique, et de Monsieur **Émile OUOSSO**, ministre de l'Énergie et de l'Hydraulique, s'est rendu sur le site pour apprécier l'état d'avancement des travaux. Il s'agit de l'électrification et de la fibre optique, dont les taux d'exécution sont jugés très satisfaisants, ainsi que de l'adduction en eau potable qui entrera prochainement dans une étape d'intensification de ses travaux.



Jean-Jacques BOUYA

Ministre d'État, ministre de l'Aménagement
du territoire et des Grands travaux

“

Nous avons pu constater que les travaux sont presque achevés. L'électricité est désormais à proximité immédiate du parc industriel. Il subsiste encore quelques finitions. D'ici une semaine, tout devrait être finalisé, ce qui permettra d'organiser une cérémonie officielle marquant la mise à disposition de l'électricité et de la fibre optique au profit des entreprises et des populations.

”



Macefield Ventures est l'opérateur chargé du développement, de la réhabilitation et de la gestion du Parc Industriel de Maloukou dans le cadre d'une concession avec l'État congolais

1 Présentation générale du Parc Industriel de Maloukou

Le Parc Industriel de Maloukou: un levier stratégique pour l'industrialisation du Congo

Le Parc Industriel de Maloukou, situé à environ 70 km de Brazzaville sur 650 hectares, constitue un levier majeur de la politique d'industrialisation du Congo. Développé dans le cadre d'une concession de 30 ans, il vise à attirer les investissements, diversifier l'économie et renforcer la transformation locale des ressources.

2 Une phase de réhabilitation en cours et des perspectives prometteuses

Le Parc Industriel de Maloukou est en phase de réhabilitation avec 15 unités industrielles en cours de mise en service. Certaines entreprises comme ECO CAMACO et CTA sont déjà installées, notamment dans les secteurs de la fabrication de tôles, PVC, câbles électriques et l'assemblage d'équipements.

3 Des infrastructures en voie de finalisation

Les travaux incluent :

- la réhabilitation des routes internes,
- l'installation d'un réseau électrique (moyenne tension + centrale thermique de 10 MW),
- le déploiement de la fibre optique et de la vidéosurveillance,
- la réhabilitation des réseaux d'eau et d'assainissement.

Ces infrastructures renforcent l'attractivité et la compétitivité du site.

4 Une dynamique d'emploi en croissance

Le site compte déjà environ 500 employés, majoritairement locaux. À pleine exploitation, le Parc Industriel de Maloukou pourrait générer jusqu'à 1 500 emplois directs d'ici fin 2027, contribuant ainsi à la réduction du chômage et au développement des compétences locales.

5 Des projets décisifs à court et moyen terme

À court terme : finalisation des infrastructures et mise en exploitation progressive des unités industrielles. À moyen et long terme : développement d'un site greenfield, construction d'un port sec, mise en place d'un parc logistique multimodal et d'un hub régional.

6 Une opportunité d'investissement attractive

Le Parc Industriel de Maloukou offre un cadre fiscal et réglementaire incitatif, une localisation stratégique et un fort soutien institutionnel, en faisant une destination privilégiée pour les investisseurs nationaux et internationaux.



Le poste Très Haute Tension (THT) abaisse la tension pour alimenter, via la ligne basse tension, le Parc Industriel de Maloukou.



Le Poste de réception et de distribution de l'électricité à l'intérieur du Parc Industriel de Maloukou.





**DEVELOPPEUR DU PARC D'ACTIVITE DE MANDIELE DANS LA ZONE ECONOMIQUE D'IGNIE
REPUBLIQUE DU CONGO**

AGREMENT N° 4448 en date du 24 Septembre 2025

Sommets	X	Y
A	568291	9569996
B	573684	9568532
C	574206	9566802
D	575226	9562160
E	571167	9559876
F	568799	9559452
G	568302	9560369
H	569999	9561528
I	571683	9562677
J	570225	9564375
K	567285	9565764
L	562290	9567770
M	564555	9569989



Coordonnées géographiques

PLAN DU SITE



**AUDIENCCE AVEC LE MINISTRE DES ZES
ET LE DIRECTEUR GENERAL DE CIDC 2.0**



**SIGNATURE CONVENTION DE DEVELOPPEMENT
ENTRE L'APPD ZES ET CIDC 2.0**



PROJET DE MISE EN PLACE DE DOMAINES AGRICOLES INTEGRES (DAI)

POUR

LA PROMOTION DE L'ENTREPREUNARIAT
AGRICOLE

MODELE DE DOMAINES AGRICOLES INTEGRES (DAI)

Le Concept des DAI.

Modèle de création massive d'emplois, les Domaines Agricoles Intégrés (DAI) sont des espaces aménagés et équipés dans une localité donnée pour y développer l'agriculture au sens large du terme, au bénéfice des populations tant locales que venues d'autres régions. Leur réalisation est une des réponses aux contraintes de développement du secteur agricole. Ces contraintes se résument à :

- I. L'insuffisance d'infrastructures de base permettant notamment la maîtrise de l'eau,
- II. La dégradation des ressources naturelles notamment le sol,
- III. Le faible niveau d'intensification des productions agricoles,
- IV. La faiblesse du segment de transformation des produits agricoles
- V. La trop forte vulnérabilité de l'agriculture aux aléas climatiques.

A tout cela s'ajoute la difficulté d'accès au foncier et au financement, par les producteurs. En définitif, on vise à améliorer la productivité agricole et développer des chaînes de valeurs. Les DAI sont donc un moyen efficace de stimulation de l'économie locale par la création d'emplois et de nouvelles opportunités, en offrant aux investisseurs / producteurs des services et des infrastructures agricoles structurantes. En plus de ce caractère catalytique de l'économie locale, les DAI faciliteront la levée de la paupérisation généralisée en milieu rural. Les activités prévues se résument à quatre volets complémentaires :

- a. Le volet production agricole (animale et végétale) ;
- b. Le volet transformation des produits agricoles ;
- c. Le volet développement de métiers non agricoles ;
- d. Le volet développement de services sociaux.

1. Volet Production agricole (Animale et végétale)

Le programme développera une approche filières comprenant, les céréales (Maïs, blé...) horticulture (fruits, légumes et plantes ornementales), l'élevage (ovins, bovins, caprins...), et l'aquaculture. Le système de production préconisé est le système intégré. La démarche consiste à optimiser la production grâce à l'intégration de plusieurs activités agricoles et sur toute la chaîne de valeurs.

En résumé, les systèmes de production préconisés dans les DAI, sont dimensionnés et réalisés, de telle sorte que les besoins en intrants de chaque spéculation soient en partie, (à défaut de totalement) résolus sur place. Ces systèmes agro-pastoraux intégrés constituent une voie possible pour le développement d'une économie locale durable du fait des interactions positives tant sur le plan écologique, économique que social, entre ces différentes activités. Le DAI est donc une véritable locomotive de l'économie verte.



2. Volet Transformation des produits agricoles

Généralement, en Afrique, une partie importante des ressources est utilisée pour satisfaire la demande en produits agricoles, via des mises à niveau technologiques, que sont principalement des semences, des engrais et des systèmes d'irrigation. Peu de cas a été fait de la chaîne de valeur qui permet pourtant l'arrivée des produits jusqu'aux consommateurs locaux et étrangers.

On constate l'ampleur des opportunités manquées, lorsque l'on considère la quantité de gains supplémentaires que la chaîne de valeur a la capacité de générer, entre l'étape de la production et celle de la consommation, en termes de richesse et d'emplois. Alors que des pays industrialisés ont une valeur ajoutée de plus de \$ 200 par tonne de produits agricoles, les pays en voie de développement en obtiennent pour moins de \$50. Les pays à hauts revenus transforment 98 % de leur production agricole, pendant que les pays en voie de développement en transforment 30 %. Le manque à gagner est clair, sachant que les agro-industries des pays en voie de développement génèrent 40 % à 60 % de leur valeur ajoutée manufacturière, et que la part de leurs produits agricoles compte pour près de la moitié de leurs exportations. Le DAI doit envisager au regard des possibilités d'emplois et de richesses à générer, d'accorder une attention particulière à la transformation des produits agricoles.

Les objectifs ainsi visés sont :

- i) *Créer de nouveaux emplois permanents ou saisonniers rémunérateurs et améliorer les revenus des familles rurales;*
- ii) *Augmenter la production de biens et services de qualité à travers la valorisation des productions agricoles locales ;*
- iii) *Allonger la période du travail productif annuel au-delà de la période des travaux agricoles.*

En marge de la transformation, il sera aussi question de la conservation des produits agricoles (céréales, oléagineux, horticoles, viandes, laits, poissons, etc.) pour permettre de réduire de façon significative les pertes post récoltes assez fréquemment observées dans l'agriculture africaine en général. La matérialisation se fera par l'installation de micros entreprises de transformation et de conservation des produits agricoles. L'avantage à titrer de cela est d'éviter l'arrêt d'activités et le chômage des femmes et des jeunes généralement observés au sein des entreprises

agroalimentaires, du fait de ruptures d'approvisionnement en matières premières pendant une certaine période de l'année.

Le DAI résout cette difficulté tant à travers le dimensionnement des différents secteurs de production de telle sorte que les matières premières soient disponibles à chaque saison de l'année qu'à la mise en place de plates formes multifonctionnelles composées d'unités de transformation et de conservation dans chaque DAI. L'étude de faisabilité révélera les spécialisations et le nombre de micro-entreprises de transformation et de conservation à installer par le secteur privé appuyé en cela par le projet. En outre, les sous-produits agroalimentaires issus de récoltes et des transformations seront réutilisés dans la fabrication d'aliments pour la pisciculture, l'aviculture, l'élevage caprin, bovin, porcin.





3. Volet Développement de métiers non agricole

Ce volet occupe une place importante dans le dispositif général d'optimisation des systèmes de production prévu dans les Domaines Agricoles Intégrés. Il constitue une importante source d'apprentissage et de production d'emplois pour les jeunes à travers des métiers de soutien à la production agricole, à savoir la fabrication de matériaux et d'outillages. D'autres métiers sont aussi retrouvés dans toutes les activités de mise à niveau des infrastructures de production à savoir la maintenance :

- de systèmes d'irrigation (*Goutte à Goutte, micro et mini asperseurs, mini pivot et rampes frontales*) ;
- d'équipement d'irrigation (*Station de pompage, réseaux primaires, filtration, réseaux parcellaires, gaines de goutte à goutte, Micro / mini asperseurs*) ;
- de pointes filtrantes et micro forages ;
- d'engins de terrassement ;
- de mini centrales et kits solaires ;
- etc.

Le programme appuiera l'installation et le développement d'ateliers de fabrication d'outils sur place au sein des DAI, dans le cadre d'un partenariat public-privé avec des entreprises spécialisées de l'activité.

4. Volet Développement de services sociaux

Les services ci – après, sont à notre avis indispensables à l'optimisation du profit agricole. Ces services sont des opportunités d'affaires pour le secteur privé et les jeunes formés dans des grandes écoles de management, d'ingénierie financière, de marketing, et constituent aussi de véritables niches de création d'emplois.

5. Émergence de l'agrobusiness.

Il s'agit de favoriser la modernisation de l'agrobusiness congolaise, par le biais des TIC, à l'image des grandes exploitations agricoles occidentales. Cette pratique est déjà répandue dans ces pays et se résume entre autres en : l'utilisation de tracteurs équipés d'ordinateurs, la consultation par Internet de services météo spécifiques, la consultation des cours des matières agricoles sur les marchés financiers et ventes des récoltes, la traçabilité sanitaire du bétail assurée par des puces électroniques et scans, etc. Pour ce faire, doter les DAI de centres polyvalents de formation, pour l'apprentissage et des échanges. Ces centres qui seront équipés d'outils de qualité verront certainement la multiplication de jeunes dans l'agro-business.

6. Volet Développement de métiers non agricole

Ce volet occupe une place importante dans le dispositif général d'optimisation des systèmes de production prévu dans les Domaines Agricoles Intégrés. Il constitue une importante source d'apprentissage et de production d'emplois pour les jeunes à travers des métiers de soutien à la production agricole, à savoir la fabrication de matériaux et d'outillages. D'autres métiers sont aussi retrouvés dans toutes les activités de mise à niveau des infrastructures de production à savoir la maintenance :

- de systèmes d'irrigation (*Goutte à Goutte, micro et mini asperseurs, mini pivot et rampes frontales*) ;
- d'équipement d'irrigation (*Station de pompage, réseaux primaires, filtration, réseaux parcellaires, gaines de goutte à goutte, Micro / mini asperseurs*) ;
- de pointes filtrantes et micro forages ;
- d'engins de terrassement ;
- de mini centrales et kits solaires ;
- etc.



Le programme appuiera l'installation et le développement d'ateliers de fabrication d'outils sur place au sein des DAI, dans le cadre d'un partenariat public-privé avec des entreprises spécialisées de l'activité.

7. Volet Développement de services sociaux

Les services ci - après, sont à notre avis indispensables à l'optimisation du profit agricole. Ces services sont des opportunités d'affaires pour le secteur privé et les jeunes formés dans des grandes écoles de management, d'ingénierie financière, de marketing, et constituent aussi de véritables niches de création d'emplois.

8. Émergence de l'agrobusiness.

Il s'agit de favoriser la modernisation de l'agrobusiness congolaise, par le biais des TIC, à l'image des grandes exploitations agricoles occidentales. Cette pratique est déjà répandue dans ces pays et se résume entre autres en : l'utilisation de tracteurs équipés d'ordinateurs, la consultation par Internet de services météo spécifiques, la consultation des cours des matières agricoles sur les marchés financiers et ventes des récoltes, la traçabilité sanitaire du bétail assurée par des puces électroniques et scans, etc. Pour ce faire, doter les DAI de centres polyvalents de formation, pour l'apprentissage et des échanges. Ces centres qui seront équipés d'outils de qualité verront certainement la multiplication de jeunes dans l'agro-business.



9. Construction de logements.

Chaque DAI comportera des logements pour les entrepreneurs agricoles mais aussi un centre de santé équipé et toute autre infrastructure indispensable aux besoins des bénéficiaires. Approximativement, des centaines de logements sont prévus par DAI, en attendant qu'une étude beaucoup plus fouillée révèle le besoin effectif. La construction de ces logements génère des emplois temporaires par HIMO (Haute Intensité de la Main d'œuvre).

10. Autres projets prévus

- Installation d'une école des métiers de l'Agriculture
- Usine de pirogues en fibre de verre
- Projet Avicole
- Abattoir Moderne et Tannerie



LAMINE BA
Directeur Général

40 Avenue des Trois Martyrs
Moungali - Brazzaville
République Congo
(+242) 06 524 42 75
(+39) 338 285 38 39
(+221) 77 645 66 92
cidccongo@gmail.com



vo**tre** partenaire
strat**egique**

pour faciliter vos
échanges commerciaux



NOS services



DÉDOUANEMENT

Souscription de la DI, Déclaration en douane, Suivi des dossiers d'importation et d'exportation en amont et en aval (services douanes)



TRANSPORT

Maritime, Aérien, Ferroviaire et Routier.



MANUTENTION & STOCKAGE

-Manuelle et Mécanique
-Nous disposons de plusieurs entrepôts répondant aux normes, réglementations en vigueur et aux standards internationaux.

Contactez-nous

ets_okieki@yahoo.fr /obtransit@yahoo.fr /obtpointenoire46@yahoo.com

www.obtransit.com

+242 06 666 40 26 / +242 05 572 44 53



NOS AGENCES

Brazzaville : 20, rue Itoumbi- Mougali
Ouessou : Rue ANENGO Rond Point BEAC

Pointe-Noire : à l'entrée du port Autonome (en face de l'Etat Major)
Oyo : à l'enceinte du port



**changer et transférez
votre argent en toute
sécurité!**

OBC - Votre partenaire de confiance pour le
change et le transfert rapide à Brazzaville.

- Sécurité garantie
- Service rapide et fiable
- Aucun frais caché

88 Rue Moussaka, Avenue de la Tsiémé,
Brazzaville

+242 06 766 21



L'ASSOCIATION UNION DE LA JEUNESSE DE LA TERRE ELÉKÉ POUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA LIKOUALA

Sous le patronage de **Dieudonné Roch MASSOYI ETEKA**, Président d'honneur, a offert des pagnes symboliques aux femmes de la Likouala à l'occasion du 8 mars 2026. À cette occasion, il les a exhortées à soutenir la vision de Son Excellence **Denis SASSOU NGUESSO**, Président de la République, Chef de l'État.



VIOLENCES SEXUELLES : L'ACJD APPELLE À BRISER LE SILENCE

À l'occasion d'une journée de sensibilisation tenue le 13 février 2026 à la Maison de la Société Civile à Brazzaville, le président de l'Association Le Cercle des Jeunes Dynamiques (ACJD), **M. Celand Chancel LOEMBET MASSIMANGO** a exhorté les victimes de violences sexuelles, en particulier les femmes et les enfants, à dénoncer leurs agresseurs. Placée sous le thème

« L'amour ne fait pas de mal »



Intervenant à cette occasion, l'honorable **Charlotte OPIMBAT** a exhorté les victimes à rompre le silence et à signaler toute forme d'abus.

«
*Si l'on ne dénonce pas,
on n'aide pas les autres victimes à
se défendre*
»



📞 **Contacts : (+242) 06 637 76 17/ 06 530 64 74**



Monsieur
Parfait Chrisosthème MAKITA
Directeur Général
de La Congolaise Des Eaux

Mot de remerciement du Directeur Général de La Congolaise des Eaux
Monsieur Parfait Chrisosthème MAKITA

A Son Excellence,
Monsieur Denis SASSOU N'GUESSO,
Président de la République, Chef de l'État,

Excellence, Monsieur le Président de la République, Chef de l'État,

C'est avec humilité et un profond respect qu'au nom de l'ensemble du personnel de La Congolaise des Eaux (LCDE) et en mon nom propre, je vous exprime toute notre gratitude pour la mise en œuvre du projet Station Eau Pratique (SEP).

Cette initiative, née de votre vision pragmatique, s'inscrit désormais durablement dans le processus de résolution urgente des problématiques d'accès à l'eau potable en milieu urbain et semi-urbain.

Conformément à vos instructions du 28 novembre 2024, lors de votre adresse sur l'état de la Nation devant le Parlement réuni en Congrès, nous nous réjouissons de poursuivre, à vos côtés et avec le Gouvernement de la République, ce noble projet à l'échelle du pays, en veillant à sa pérennité et à son efficacité.



PROJET STATION EAU PRATIQUE (SEP)

Alors que les principales villes de notre pays connaissent un essor rapide. De nouveaux défis émergent, notamment ceux liés au bien-être de nos populations. L'accès à une eau potable en quantité suffisante, de bonne qualité et distribuée de manière continue constitue l'un des enjeux majeurs de ce développement.

Les infrastructures actuelles de production, de stockage et de distribution, fortement sollicitées, montrent aujourd'hui des signes d'essoufflement, révélant la nécessité impérieuse d'investissements structurants et innovants. Face à cette urgence, portée par une pression sociale légitime liée autant au bien-être des citoyens qu'aux impératifs de santé publique, car l'eau est un besoin primaire, il devenait indispensable d'agir rapidement.

C'est dans ce contexte que vous avez procédé, le 28 novembre 2024, à une annonce solennelle lors de votre discours sur l'état de la Nation, révélant le lancement du Projet Station Eau Pratique (SEP).

Le premier prototype, alors en construction sur le site de La Congolaise des Eaux au Plateau des 15 Ans, boulevard Alfred Raoul, constituait la première matérialisation concrète de cette ambition.

La Station Eau Pratique (SEP) se caractérise par :

- le captage de l'eau souterraine ;
- le traitement, le stockage et la distribution, réalisés simultanément sur un même site ;
- la grande facilité de construction ;
- la souplesse d'exploitation ;
- une continuité de service assurée par une double source d'énergie.

Depuis son lancement, le projet a connu un développement remarquable, avec la construction de plusieurs stations SEP à Brazzaville et à Pointe-Noire.

Brazzaville :
Patte d'Oie, Nkombo, Talangaï, Mfilou et Mpissa.
Pointe-Noire :
Tié-Tié, Ngoyo et Km 4.

PROJET STATION EAU PRATIQUE (SEP)





REMERCIEMENTS OFFICIELS

CABINET

Monsieur Delphin LOUEMBE

- Directeur de Cabinet du Ministre

Monsieur Ali LITHO

- Chef de Cabinet, Conseiller Administratif et Juridique

Monsieur Daniel NGANGA

- Conseiller à l'Aménagement et aux Infrastructures

Monsieur Dieudonné Roch MASSOYI - ETEKA

- Directeur Général de l'Agence de Planification, de Promotion et de Développement des ZES

Madame Dieuvy Lourdes ONGOLY épouse MBOUELA

- Secrétaire Particulière du Ministre

Madame Tellia Lyz PADONOU LOUEMBET

- Attachée Administrative et Juridique

ÉQUIPE DE RÉDACTION

Monsieur Celand Chancel LOEMBET MASIMANGO

- Directeur de Publication et Coordonnateur en chef du Mag ZES, Communication et Relation presse

Monsieur David MIYOUNA

- Directeur Technique et Artistique

Monsieur Franchel KINKONDAT

- Rédacteur en Chef

Monsieur Lala Glody TINGU MATENDI

- Secrétaire de Rédaction

Madame Carole Josiane SYLVANGUY BAMBI

- Responsable Commerciale et Marketing

Madame Pursel Hilara OKOMBI

- Assistante Commerciale et Marketing, Journaliste au Mag ZES

Agence Celo- Services

- Infographie



+242 06 637 76 17
+242 05 387 43 10

contact@magzes.com

www.magzes.com

Facebook : @magzes

Adresse: Boulevard Denis SASSOU NGUESSO
(Rond point la Grande Poste - Centrale ville),
Brazzaville - République du Congo.

Transformer les relations en opportunités durables



Dans un contexte où de nombreux jeunes cherchent un emploi sans toujours trouver de réponse adaptée, le métier

d'apporteur d'affaires apparaît comme une voie stratégique, accessible et porteuse d'avenir.

Carole SYLVANGUI en est sans doute l'illustration concrète. Professionnelle de la communication, de l'événementiel et du développement commercial, elle a su faire de son réseau, de sa crédibilité et de son sens des relations humaines un véritable métier. Être apporteuse d'affaires, pour elle, ne signifie pas seulement mettre des personnes en contact, mais créer de la valeur, faciliter des collaborations et ouvrir des portes là où d'autres voient des obstacles.

Apporteur d'affaires : un métier de vision et de confiance

Au fil des années, elle a compris une chose essentielle : les opportunités naissent souvent des relations bien construites, bien entretenues et bien orientées. En tant que porteuse d'affaires, elle identifie des besoins économiques réels, met en relation entreprises, investisseurs, institutions et porteurs de projets, accompagne les échanges jusqu'à la conclusion d'accords gagnant-gagnant, valorise la confiance, la discrétion et la crédibilité comme capital principal. Son positionnement lui a permis d'évoluer dans différents secteurs porteurs :

événementiel, communication, services, projets institutionnels et initiatives économiques.

Un message fort à la jeunesse

À travers cette rubrique, elle souhaite transmettre un message clair à la jeunesse :

- On peut réussir sans capital financier important, mais jamais sans sérieux, discipline et vision.
- Le réseau n'est pas un privilège : il se construit par le travail, la loyauté et la constance.
- Être porteur d'affaires, c'est être utile aux autres avant de penser à soi.

Son parcours démontre qu'il est possible, au Congo et en Afrique, de bâtir une activité solide en misant sur l'intelligence relationnelle, sur la création d'opportunités et la valeur humaine.

“
Le véritable capital d'un jeune, ce n'est pas l'argent, c'est son réseau, sa crédibilité et sa vision.

”

Carole SYLVANGUI BAMBI

Apporteuse d'affaires
Gérante de l'entreprise **SILU MULTI-SERVICES**



PORT AUTONOME DE POINTE-NOIRE



LES INFRASTRUCTURES ET CAPACITÉS DU PORT AUTONOME DE POINTE-NOIRE (PAPN)

- UN TERMINAL À CONTENEURS MODERNE S'ÉTENDANT SUR 42 HECTARES, DOTÉ D'ÉQUIPEMENTS PERFORMANTS POUR UN TRAITEMENT OPTIMAL DES FLUX.
- PLUS DE 2000 MÈTRES LINÉAIRES DE QUAIS, ADAPTÉS À L'ACCUEIL DE NAVIRES DE GRANDE CAPACITÉ.
- UN TIRANT D'EAU DE -16 MÈTRES, FAISANT DU PAPN L'UN DES RARES PORTS EN EAU PROFONDE DE LA SOUS-RÉGION.
- UN PARC À BOIS DE 114 455 M², AMÉNAGÉ POUR SOUTENIR LES EXPORTATIONS FORESTIÈRES.
- UN PARC AUTOMOBILE DE 11 000 M², OFFRANT DES CAPACITÉS DE STATIONNEMENT ET DE MANUTENTION SÉCURISÉES.
- UNE ZONE LOGISTIQUE DE 4.5 HECTARES DÉDIÉE AU DÉPOTAGE DES MARCHANDISES, RENFORÇANT L'EFFICACITÉ DES OPÉRATIONS.
- UN TRAFIC ANNUEL SUPÉRIEUR À UN MILLION D'EVP, CONFIRMANT LE RÔLE STRATÉGIQUE DU PAPN DANS LES ÉCHANGES RÉGIONAUX ET INTERNATIONAUX.
- UNE CAPACITÉ D'ACCUEIL SIMULTANÉE DE PLUS DE 11 NAVIRES, POSITIONNANT POINTE-NOIRE COMME HUB MARITIME INCONTOURNABLE DE L'AFRIQUE CENTRALE.



SILICONE CONNECT
LA CONFIANCE À TRÈS HAUT DÉBIT

OPÉRATEUR D'INFRASTRUCTURE
À FIBRE OPTIQUE

L'INFRASTRUCTURE NUMÉRIQUE AU CŒUR DE L'INDUSTRIE CONGOLAISE

Silicone Connect déploie et exploite le réseau national de fibre optique, socle stratégique de la transformation numérique et industrielle du Congo.



RÉSEAU NATIONAL INTERCONNECTÉ

Une couverture étendue pour relier les territoires et les opportunités.



CONNECTIVITÉ INTERNATIONALE

Des liaisons à très haut débit vers les hubs régionaux et mondiaux.



SOLUTIONS ENTREPRISES & OPÉRATEURS

Des services sur mesure pour accélérer vos performances.

Jusqu'à
400 Gbps
DE DÉBIT DISPONIBLE